



Nancy, le 3 mai 2010

A : la rédaction

## Communiqué de presse

La stèle à la mémoire de Monsieur Jean-Pierre HUMBLLOT a été une nouvelle fois dégradée. La Ville de Nancy ne peut tolérer de tels agissements haineux et de tels actes homophobes. Ainsi, André ROSSINOT, Maire de Nancy, a saisi le Procureur de la République et la Ville de Nancy a porté plainte.

La Ville de Nancy apportera son soutien, comme l'an passé, à la Journée internationale de lutte contre l'homophobie du 17 mai 2010. Dans cette perspective, la Ville de Nancy souhaite renouveler son engagement à combattre sans faiblesse, toujours et en tout lieu, toutes les résurgences de l'inacceptable et à faire vivre les valeurs humanistes qui sont notre héritage, notre bien commun et notre fierté.

Forte de ses principes et de ses engagements, notamment envers les associations, la Ville de Nancy réaffirme ainsi sa détermination à lutter contre tous les actes homophobes et xénophobes. Madame Lucienne REDERCHER, Adjointe au Maire déléguée aux Droits de l'Homme, à l'intégration et à la lutte contre les discriminations a témoigné toute sa sympathie à la famille de Monsieur Jean-Pierre HUMBLLOT et notamment à sa sœur Madame Simone MONVOISIN.

**Pour mémoire** : cette nouvelle stèle avait été inaugurée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie en 2009. Tous les 1<sup>er</sup> août, une cérémonie à la mémoire de Jean-Pierre HUMBLLOT est organisée par la Ville de Nancy en présence de ses partenaires associatifs.

*Contact presse : Laurence Gillot au 03.83.85.31.75 ou 06.25.63.83.36*